

Avertissement

Autor(en): **Imhof, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **24 (1987)**

Heft 887

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1019948>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

L'électronique au secours des électriciens

(jd) Dans leur dernier rapport publié en septembre 1987, les producteurs suisses d'électricité tiraient la sonnette d'alarme: au cours des vingt prochaines années, il faut s'attendre à une forte croissance de la consommation électrique, notamment en raison du développement rapide de l'informatique. L'ordinateur nous condamne-t-il donc au nucléaire? Deux chercheurs de l'Ecole polytechnique de Zurich ont analysé le problème; leurs conclusions sont moins alarmistes que celles des électriciens.

L'exemple de l'industrie textile est particulièrement parlant. Grâce à l'informatique, la consommation électrique de cette branche pourrait baisser de 20% et sa consommation énergétique totale de 35%.

L'équipement électronique est certes consommateur de courant, mais il permet d'en économiser plus encore, tout comme d'autres énergies. Les nouvelles machines à commande numérique consomment moins; les installations de chauffage réglées électroniquement permettent des économies de mazout de l'ordre de 15 à 20%. Mais surtout, le processus de production informatisé est beaucoup moins gourmand en énergie. L'appareil électronique est capable de mesurer le ton d'une teinture et de retrouver instantanément une couleur particulière. Auparavant, il fallait en moyenne quatre étapes pour parvenir au résultat désiré. Aujourd'hui, on obtient un produit de meilleure qualité en économisant 30% de l'énergie nécessaire. Ce n'est pas tout: l'électronique permet de mieux utili-

ser le parc de machines et donc de rationaliser la production, de l'adapter constamment aux conditions du marché.

Les chercheurs ont élaboré plusieurs scénarios: pour une croissance annuelle du produit intérieur brut de 1,8%, ils estiment que la consommation d'énergie de l'industrie et de l'artisanat va légèrement croître jusqu'en 1990, puis diminuer. En l'an 2000, la consommation de ces deux secteurs pourrait être de 17% inférieure à celle de 1984 grâce à l'électronique.

Par contre, l'avenir est plus incertain dans le secteur des services, des transports et pour les ménages. L'électronique peut contribuer là aussi à des économies énergétiques considérables, mais elle permet aussi d'étendre la palette des services offerts et d'en multiplier l'usage. ■

Daniel Spreng, Walter Hediger: *Energiebedarf der Informationsgesellschaft*, Zurich, 1987.

DU PCS / ML AU PSL

Une métamorphose

(cfp) L'événement n'a pas fait les gros titres. Il est néanmoins intéressant. Le Cercle Lénine — né à Lausanne en 1964 d'une dissidence au sein du POP — et son journal *Octobre*, ont subi des mutations profondes au cours des ans, mais la référence au «mouvement dont le centre s'appuie sur la révolution d'octobre», en Russie, subsistait. C'est ainsi que ce groupement politique était devenu, en 1972, le Parti communiste de Suisse/Marxiste-Léniniste (PCS/ML) tandis que le mensuel *Octobre* paraissait toujours en français, en allemand et même en italien. Or, une métamorphose est intervenue lors du dernier congrès du PSC/ML. Le numéro 234 d'*Octobre* était le dernier. Il a été remplacé par *Liberté et socialisme* qui paraît chaque mois en allemand et en français. Le parti s'appelle maintenant Parti pour le socialisme et la liberté (PSL). Sa nouvelle plate-

forme politique, publiée dans le numéro d'octobre de *Liberté et socialisme*, confirme l'appartenance au mouvement des ouvriers et des employés, l'aspiration à plus de justice sociale, mais aussi l'adhésion à de nouvelles valeurs comme la liberté individuelle, les droits de l'homme, la démocratie et le pluralisme.

Depuis de nombreuses années, ce mouvement possède une librairie ouvrière à Zurich (Müllerstrasse 67). Elle diffuse les journaux syndicaux suisses les plus importants en plus de nombreuses publications courantes ou, au contraire, très difficiles à trouver dans le réseau des librairies traditionnelles.

Notons que le PSL, comme autrefois le PCS/ML, ne participe pas directement à des élections bien qu'il diffuse des mots d'ordre à l'occasion des votations fédérales. Lors des dernières élections nationales, il a publié des recommandations de vote

pour des candidats portés, pour la plupart, sur les listes socialistes, dans les cantons de Berne (6), Genève (3), Thurgovie (1), Vaud (2) et Zurich (9). Les deux seules exceptions étaient des femmes connues, candidates dans le canton de Zurich sur des listes «bourgeoises».

Il sera intéressant d'observer l'évolution du PSL. ■

Avertissement

(pi) C'est à près de quatre contre un que les Vaudois ont refusé d'augmenter le traitement de leurs Conseillers d'Etat. A été critiquée l'augmentation réelle accordée aux fonctionnaires les mieux payés et aux magistrats, alors qu'elle n'intervenait pas la première année pour les plus modestes. Mais au-delà, les travailleurs et les retraités ne comprennent pas la justification des hauts salaires, que ce soit dans le privé ou le public.